

L'art au palais



Jean-Pierre Buyle

jpbuyle@buylelegal.eu

En 2010, les deux Ordres du barreau de Bruxelles décident de créer une commission dénommée *Avocart*. Ce groupe de travail est composé d'avocats sensibilisés aux arts dans toutes leurs formes. Ils sont censés réfléchir aux interactions entre l'art, l'organisation et le fonctionnement des instances du barreau, afin de placer le beau au cœur de leurs travaux.

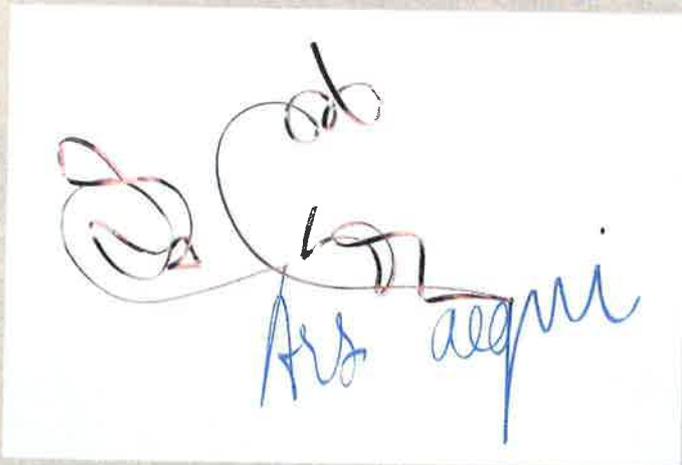
Parmi les projets en discussion, il est question de commander à un artiste belge une sculpture en matériaux durables, destinée à s'intégrer dans la salle Braffort où siègent les deux conseils de l'Ordre.

L'œuvre devait tenir compte des contraintes relatives au classement du palais de justice.

« Ars Aequi »

(Fil de cuivre – ombre portée, 2011)

Fred Erdekens



Plusieurs artistes sont contactés et présentent des projets originaux. C'est finalement Fred Erdekens qui est choisi. Il est né en 1951, vit à Hasselt et est reconnu internationalement, particulièrement aux Pays-Bas et aux États-Unis.

En juin 2011, lors des festivités du bi-centenaire du rétablissement du barreau, l'œuvre choisie est inaugurée : *Ars Aequi*.

C'est une sculpture de lumière : des fils de cuivre plantés dans le mur. Un spot placé sur le mur d'en face, incliné à 45° l'éclaire de façon millimétrée. L'ombre portée écrit au mur une maxime en langue latine. Cela facilite le dialogue entre les Ordres français et néerlandais.

Les romains définissaient le droit comme un *ars boni et aequi* : l'art, le talent, le savoir-faire du bon, du bien et du juste, de l'équitable... quel programme ! Cicéron qui accueille le justiciable au bas des escaliers monumentaux, à l'entrée du palais, nous le chuchote à l'oreille : tout ce que les peintres voient dans les ombres et les lumières que nous ne voyons pas...

L'ombre, portée d'un bout de fil de cuivre suspendu dans les airs, se transforme en un graffiti, un tag. Les mots sont mystérieux (*obscuri libelli*) mais nous les connaissons bien : *ars aequi*. Les ombres deviennent de l'art : l'objet est le sujet de l'œuvre. Erdekens est un sculpteur qui écrit en tordant des mots. Il doit être l'héritier du mouvement *art and language*.

Ces deux mots résonnent fort dans cette ancienne salle d'audience construite par l'architecte Joseph Poelaert.

Dans cette pièce, les autres murs sont ornés d'un memorial en marbre noir en hommage aux bâtonniers de la première guerre et de cartons de tapisserie réalisés par Guillaume Geets à la fin du 19^e siècle. Les scènes qui y sont représentées racontent l'Histoire de la Belgique : Van Artevelde au 14^e siècle, Philippe le Bon et Charles le Téméraire recevant les lettres de créances des ambassadeurs au 15^e siècle, la duchesse Marguerite de Parme et le serment des nobles où l'on reconnaît les comtes d'Egmont et de Hornes au 16^e siècle, les archiducs Albert et Isabelle visitant l'atelier de Pierre Paul Rubens au 17^e siècle.

L'œuvre du bicentenaire est certes plus légère et plus fragile. Au même titre que le palais de justice écrase par sa monstruosité, mais sa fragilité est son secret. La sculpture du bicentenaire est un mélange de physique, de poésie et d'humour. La sculpture est en cuivre, symbole de la lumière et de la parole, si chère aux avocats. Elle est reliance non seulement avec nos valeurs, celles de notre déontologie, mais avec celles de nos illustres prédécesseurs.

Au moment même où nous inaugurons *Ars Aequi*, je visitais une exposition à la bibliothèque royale consacrée aux miniatures des primitifs flamands. Il y avait là un livre ayant appartenu à Philippe le Bon. Dans une très belle enluminure, l'on voit une représentation de la justice, assise avec un glaive ou une épée. L'entouraient les vertus de Miséricorde, d'Information (sic) et d'Équité... la boucle était bouclée.

Quelques jours plus tard, les conseils de l'Ordre français et néerlandais, réunis en séance commune, décidaient d'adopter *Ars Aequi* comme devise du barreau de Bruxelles.